



NATIONS
UNIES



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
GÉNÉRALE

FCCC/KP/AWG/2009/9
29 juin 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL DES NOUVEAUX
ENGAGEMENTS DES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE I
AU TITRE DU PROTOCOLE DE KYOTO**

**Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements
des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto
sur sa huitième session, tenue à Bonn
du 1^{er} au 12 juin 2009**

TABLE DES MATIÈRES

| | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|--|--------------------|-------------|
| I. OUVERTURE DE LA SESSION (Point 1 de l'ordre du jour)..... | 1 – 2 | 3 |
| II. QUESTIONS D'ORGANISATION (Point 2 de l'ordre du jour)..... | 3 – 7 | 3 |
| A. Adoption de l'ordre du jour | 3 – 4 | 3 |
| B. Organisation des travaux de la session..... | 5 – 7 | 4 |
| III. EXAMEN DES NOUVEAUX ENGAGEMENTS DES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE I AU TITRE DU PROTOCOLE DE KYOTO | 8 – 23 | 4 |
| (Point 3 de l'ordre du jour) | | |
| Proposition relative aux amendements à apporter au Protocole de Kyoto comme suite au paragraphe 9 de son article 3..... | | 4 |
| Propositions des Parties sur les questions inscrites au programme de travail du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto..... | | 4 |

TABLE DES MATIÈRES

| | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|--|--------------------|-------------|
| IV. EXAMEN DES INFORMATIONS SUR LES CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES POTENTIELLES, Y COMPRIS LES RETOMBÉES, DES OUTILS, POLITIQUES, MESURES ET MÉTHODES À LA DISPOSITION DES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE I..... (Point 4 de l'ordre du jour) | 24 – 30 | 7 |
| V. QUESTIONS DIVERSES..... (Point 5 de l'ordre du jour) | 31 – 35 | 8 |
| VI. RAPPORT DE LA SESSION..... (Point 6 de l'ordre du jour) | 36 | 9 |
| VII. CLÔTURE DE LA SESSION..... (Point 7 de l'ordre du jour) | 37 | 9 |

Annexes

| | |
|--|----|
| I. Text on potential consequences for further consideration by the Ad Hoc Working Group on Further Commitments for Annex I Parties under the Kyoto Protocol at its informal meeting to be held on 10–14 August 2009..... | 10 |
| II. Documents dont le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto était saisi à sa huitième session..... | 14 |

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La huitième session du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto (Groupe de travail spécial) s'est tenue à l'Hôtel Maritim à Bonn (Allemagne), du 1^{er} au 12 juin 2009.
2. Le Président du Groupe de travail spécial, M. John Ashe (Antigua-et-Barbuda), a ouvert la session en souhaitant la bienvenue aux Parties et aux observateurs. Il a aussi salué M. Harald Dovland (Norvège) en sa qualité de Vice-Président du Groupe de travail.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 1^{er} juin, le Groupe de travail spécial a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/KP/AWG/2009/6).
4. À la même séance, l'ordre du jour a été adopté comme suit:
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session.
 3. Examen des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto:
 - a) Proposition relative aux amendements à apporter au Protocole de Kyoto comme suite au paragraphe 9 de son article 3;
 - b) Propositions des Parties sur les questions inscrites au programme de travail du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto.
 4. Examen des informations sur les conséquences environnementales, économiques et sociales potentielles, y compris les retombées, des outils, politiques, mesures et méthodes à la disposition des Parties visées à l'annexe I.
 5. Questions diverses.
 6. Rapport de la session.

B. Organisation des travaux de la session

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

5. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point de l'ordre du jour à sa 1^{re} séance, le 1^{er} juin. Le Président a proposé d'examiner ensemble les points 3 a) et 3 b) de l'ordre du jour. Le Groupe de travail spécial est convenu de procéder conformément à cette proposition.

6. Le Président a rappelé que le Groupe de travail spécial était convenu¹ de soumettre les résultats de ses travaux à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP) à sa cinquième session en vue de leur adoption, et que le texte des amendements qu'il était proposé d'apporter au Protocole de Kyoto devait être communiqué aux Parties le 17 juin 2009 au plus tard, si celles-ci souhaitaient être en mesure d'adopter l'un quelconque de ces amendements à la cinquième session de la CMP. Il a noté aussi que le Groupe de travail spécial était convenu² d'adopter des conclusions concernant la part que les Parties visées à l'annexe I sont appelées à prendre, individuellement ou conjointement, conformément à l'article 4 du Protocole de Kyoto, au volume total des réductions des émissions auxquelles lesdites Parties, considérées globalement, devront parvenir.

7. Des déclarations ont été faites par les représentants de 26 Parties, dont un a pris la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), un au nom du Groupe composite, un au nom du Groupe des États d'Afrique, un au nom de la Communauté européenne et de ses États membres et un au nom des pays les moins avancés (PMA).

III. Examen des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto

(Point 3 de l'ordre du jour)

Proposition relative aux amendements à apporter au Protocole de Kyoto comme suite au paragraphe 9 de son article 3

(Point 3 a) de l'ordre du jour)

Propositions des Parties sur les questions inscrites au programme de travail du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto

(Point 3 b) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

8. Le Groupe de travail spécial a examiné les points ci-dessus à sa 1^{re} séance, le 1^{er} juin, et à sa 2^e séance, le 12 juin. Il était saisi des documents FCCC/KP/AWG/2009/5, FCCC/KP/AWG/2009/7, FCCC/KP/AWG/2009/8, FCCC/KP/AWG/2009/MISC.8 et Add.1, FCCC/KP/AWG/2009/MISC.9 et Add.1 et 2, FCCC/KP/AWG/2009/MISC.10, FCCC/KP/AWG/2009/MISC.11 et Add.1, et FCCC/KP/AWG/2008/8.

¹ FCCC/KP/AWG/2007/5, par. 22, al. c.

² FCCC/KP/AWG/2008/8, par. 60, al. b.

9. À sa 1^{re} séance, sur proposition du Président, le Groupe de travail spécial a décidé de constituer trois groupes de contact comme suit:

a) Un groupe chargé d'examiner les questions énumérées aux alinéas *a* et *b* du paragraphe 49 du rapport du Groupe de travail spécial sur la reprise de sa sixième session³, qui serait coprésidé par M. Leon Charles (Grenade) et M^{me} Gertraud Wollansky (Autriche);

b) Un groupe chargé d'examiner d'autres questions énumérées à l'alinéa *c* du paragraphe 49 du rapport du Groupe de travail spécial sur la reprise de sa sixième session, qui serait présidé par M. Dovland;

c) Un groupe chargé d'examiner les questions juridiques, qui serait coprésidé par M^{me} Sandea de Wet (Afrique du Sud) et M. Gerhard Loibl (Autriche).

10. Le Président a rappelé aux représentants qu'à sa septième session, le Groupe de travail spécial avait demandé⁴ à son président d'établir une proposition relative aux amendements à apporter au Protocole de Kyoto comme suite au paragraphe 9 de son article 3 et un texte sur d'autres questions abordées dans le rapport sur la reprise de sa sixième session. Ces deux documents sont publiés sous les cotes FCCC/KP/AWG/2009/7 et FCCC/KP/AWG/2009/8, respectivement. Les groupes de contact ont été priés d'utiliser ces deux textes comme base de travail en vue de restructurer, de mettre au point et de développer les options qui y figurent.

11. À la 1^{re} séance, un représentant du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a rendu compte au Groupe de travail spécial des résultats d'une réunion d'experts du GIEC consacrée aux différents paramètres de mesure, qui avait eu lieu à Oslo (Norvège) du 18 au 20 mars 2009. Des déclarations ont été faites par les représentants de cinq Parties. Des déclarations ont également été faites au nom des organisations non gouvernementales (ONG) œuvrant pour la défense de l'environnement et des ONG représentant les milieux commerciaux et industriels.

12. À la 2^e séance, les coprésidents et le Président ont rendu compte des travaux des groupes de contact mentionnés ci-dessus au paragraphe 9. Des documents officiels résultant des travaux des groupes de contact mentionnés ci-dessus aux alinéas *a* et *b* du paragraphe 9 ont été portés à l'attention du Groupe de travail spécial. Des déclarations ont été faites au nom des ONG œuvrant pour la défense de l'environnement, des ONG représentant les milieux commerciaux et industriels et des ONG représentant les femmes et militant pour la parité.

13. À la même séance, le Président du Groupe de travail spécial a informé les représentants des consultations informelles qu'il avait menées pour élaborer des projets de conclusions au titre des points considérés, en tenant compte des contributions que lui avaient apportées le Président et les coprésidents des groupes de contact mentionnés ci-dessus aux alinéas *a* et *b* du paragraphe 9. Le Groupe de travail spécial a examiné et adopté les conclusions⁵ proposées par le Président.

³ FCCC/KP/AWG/2008/8.

⁴ FCCC/KP/AWG/2009/5, par. 74, al. *a* et *b*.

⁵ Document FCCC/KP/AWG/2009/L.10.

2. Conclusions

14. Conformément à son programme de travail et aux conclusions adoptées à la reprise de sa sixième session et à sa septième session, le Groupe de travail spécial a examiné:

a) L'ampleur des réductions des émissions auxquelles les Parties visées à l'annexe I, considérées globalement, devront parvenir;

b) La part que les Parties visées à l'annexe I sont appelées à prendre, individuellement ou conjointement, conformément à l'article 4 du Protocole de Kyoto, au volume total des réductions des émissions auxquelles lesdites Parties, considérées globalement, devront parvenir.

15. Le Groupe de travail spécial a également examiné d'autres questions énumérées à l'alinéa c du paragraphe 49 du rapport sur la reprise de sa sixième session.

16. Le Groupe de travail spécial a pris note des vues et propositions communiquées⁶ par les Parties comme suit:

a) Vues et suggestions complémentaires concernant une proposition relative aux amendements à apporter au Protocole de Kyoto comme suite au paragraphe 9 de son article 3 et texte relatif aux autres questions abordées dans le document FCCC/KP/AWG/2008/8;

b) Vues sur les améliorations susceptibles d'être apportées aux échanges de droits d'émission et aux mécanismes fondés sur des projets;

c) Vues sur les gaz à effet de serre, les secteurs et les catégories de sources visés, les paramètres de mesure communs, les méthodes possibles pour agir sur les émissions sectorielles et d'autres questions;

d) Vues sur les options et propositions concernant les définitions, modalités, règles et lignes directrices applicables au secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie (UTCATF).

17. Le Groupe de travail spécial a également pris note des documents FCCC/KP/AWG/2009/7 et FCCC/KP/AWG/2009/8 contenant, respectivement, une proposition relative aux amendements à apporter au Protocole de Kyoto comme suite au paragraphe 9 de son article 3 et un texte relatif aux autres questions abordées dans le document FCCC/KP/AWG/2008/8.

18. Le Groupe de travail spécial s'est félicité de l'échange de vues entre les Parties sur les questions mentionnées ci-dessus aux paragraphes 14 et 15. Il est convenu de poursuivre les discussions sur ces questions à la réunion informelle qu'il tiendrait du 10 au 14 août 2009.

19. Le Groupe de travail spécial a invité le Président à établir, sous sa propre responsabilité et en s'appuyant sur les travaux menés par le Groupe de travail spécial à sa huitième session, des documents propres à faciliter les négociations entre les Parties, contenant:

a) Des propositions d'amendements à apporter au Protocole de Kyoto comme suite au paragraphe 9 de son article 3;

b) D'autres propositions d'amendements à apporter au Protocole de Kyoto;

⁶ FCCC/KP/AWG/2009/MISC.8 et Add.1; FCCC/KP/AWG/2009/MISC.9 et Add.1 et 2; FCCC/KP/AWG/2009/MISC.10; FCCC/KP/AWG/2009/MISC.11 et Add.1 et FCCC/KP/AWG/2009/MISC.13 et Add.1.

c) Des projets de décisions sur les autres questions abordées à l'alinéa c du paragraphe 49 du document FCCC/KP/AWG/2008/8.

20. Le Groupe de travail spécial a pris en considération le fait que les documents mentionnés ci-dessus au paragraphe 19:

a) Rendront compte des propositions, des vues et des discussions des Parties de manière globale;

b) Ne préjugent pas de la teneur du résultat des négociations engagées dans le cadre du Groupe de travail spécial comme suite à la décision 1/CMP.1;

c) Ne dénotent pas une unité de vues entre les Parties quant à la teneur, à la forme ou à la structure éventuelle des résultats des travaux du Groupe de travail spécial et à leur adoption ultérieure par la CMP à sa cinquième session;

d) Ne constituent pas le texte de propositions d'amendements au Protocole de Kyoto à communiquer aux Parties par le secrétariat conformément au paragraphe 2 de l'article 20 ou au paragraphe 3 de l'article 21 du Protocole.

21. Le Groupe de travail spécial a encouragé les Parties à échanger, avant la réunion informelle qu'il tiendrait du 10 au 14 août 2009, leurs vues sur les informations et les données qui seraient éventuellement nécessaires pour aider les Parties à comprendre les incidences des options concernant le traitement du secteur UTCATF présentées et examinées à sa huitième session. Il a invité les Parties à communiquer, à leur gré et de façon informelle, des informations pertinentes au secrétariat, et a demandé à celui-ci de les publier sur le site Web de la Convention.

22. Le Groupe de travail spécial est convenu que l'examen des documents mentionnés ci-dessus au paragraphe 19 lors des sessions futures devait cadrer avec le caractère itératif de son programme de travail.

23. Il a prié son président de réviser ces documents en prévision de chacune de ses sessions et reprises de sessions, en s'appuyant sur les discussions que mèneraient les Parties lors de ces sessions et à la réunion informelle du Groupe de travail spécial en août. Le Groupe de travail spécial est convenu d'examiner ces documents révisés et les contributions supplémentaires pertinentes des Parties à sa neuvième session et a demandé au secrétariat de diffuser les documents en question trois semaines au moins avant sa neuvième session.

IV. Examen des informations sur les conséquences environnementales, économiques et sociales potentielles, y compris les retombées, des outils, politiques, mesures et méthodes à la disposition des Parties visées à l'annexe I

(Point 4 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

24. Le Groupe de travail spécial a examiné le point ci-dessus à sa 1^{re} séance, le 1^{er} juin, et à sa 2^e séance, le 12 juin. Il était saisi des documents FCCC/KP/AWG/2009/5, FCCC/KP/AWG/2009/MISC.12 et FCCC/KP/AWG/2008/8.

25. À sa 1^{re} séance, le Groupe de travail spécial est convenu de créer un groupe de contact pour l'examen de ce point, coprésidé par M. Mama Konaté (Mali) et M. Paul Watkinson (France).
26. À la 2^e séance, des déclarations ont été faites au nom des organisations de peuples autochtones et d'organisations non gouvernementales syndicales.
27. À la même séance, les coprésidents ont rendu compte des travaux du groupe de contact mentionné ci-dessus au paragraphe 25. Le Groupe de travail spécial a examiné et adopté les conclusions⁷ proposées par le Président.

2. Conclusions

28. Conformément à son programme de travail et aux conclusions adoptées à sa septième session⁸, le Groupe de travail spécial a repris l'examen des informations sur les conséquences environnementales, économiques et sociales potentielles, y compris les retombées, des outils, politiques, mesures et méthodes à la disposition des Parties visées à l'annexe I (ci-après les «conséquences potentielles»), en s'appuyant sur l'annexe VI du rapport sur sa septième session et sur les contributions des Parties concernant cette question⁹.
29. Le Groupe de travail spécial a eu un échange de vues constructif sur les aspects liés aux conséquences potentielles et a révisé l'annexe dont il est question ci-dessus au paragraphe 28. Le texte révisé figure à l'annexe I du présent document.
30. Le Groupe de travail spécial est convenu de poursuivre l'examen des conséquences potentielles à la réunion informelle qu'il devait tenir du 10 au 14 août 2009, en se fondant sur l'annexe révisée mentionnée ci-dessus au paragraphe 29, et de prier son président de réviser à nouveau cette annexe pour tenir compte des contributions qui seraient apportées à la réunion informelle. Le Groupe de travail spécial est également convenu d'examiner, à sa neuvième session, le texte qui aura fait l'objet de cette nouvelle révision, conformément à son programme de travail, en vue de communiquer les résultats de ses travaux à la CMP pour qu'elle les examine à sa cinquième session.

V. **Questions diverses**

(Point 5 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

31. Le Groupe de travail spécial a examiné le point ci-dessus à sa 1^{re} séance, le 1^{er} juin, et à sa 2^e séance, le 12 juin. À la 1^{re} séance, le Président du Groupe de travail spécial a proposé de tenir des consultations informelles avec les Parties sur les modalités d'organisation de la réunion informelle qui devait avoir lieu en août et sur celles de la neuvième session.
32. À la 2^e séance, le Président a rendu compte des résultats de ces consultations. Le Groupe de travail spécial a examiné et adopté les conclusions¹⁰ proposées par le Président.

⁷ Document FCCC/KP/AWG/2009/L.12.

⁸ FCCC/KP/AWG/2009/5, par. 53 à 57.

⁹ FCCC/KP/AWG/2009/MISC.12.

¹⁰ Document FCCC/KP/AWG/2009/L.11.

2. Conclusions

33. Le Groupe de travail spécial est convenu de tenir, lors de sa réunion informelle prévue du 10 au 14 août 2009, un débat de fond sur les points 3 a) et b) de l'ordre du jour de sa huitième session, en s'appuyant sur la documentation mentionnée ci-dessus au paragraphe 19 et en tenant compte des communications pertinentes qui seraient reçues des Parties. Conscient de la nécessité d'adopter des conclusions sur l'ampleur des réductions des émissions auxquelles les Parties visées à l'annexe I devront parvenir globalement ainsi que sur la part individuelle ou conjointe des Parties visées à l'annexe I, conformément à l'article 4 du Protocole de Kyoto, au volume total de ces réductions, il a demandé à son président de prendre, avec l'assistance du secrétariat, des dispositions analogues à celles prises lors de sa huitième session pour les réunions informelles de groupes consacrées à ces questions, tout en gardant à l'esprit la nécessité de conserver une approche cohérente entre la Convention et le Protocole de Kyoto s'agissant des engagements des Parties visées à l'annexe I.

34. Le Groupe de travail spécial a prié le secrétariat de prendre, en prévision de la réunion informelle d'août, les dispositions voulues en vue de l'organisation de séances publiques favorisant la transparence et permettant aux organisations observatrices d'assister aux débats, et de séances privées destinées à respecter le caractère intergouvernemental de cette réunion.

35. Le Groupe de travail spécial a rappelé¹¹ qu'il examinerait, à sa neuvième session, les questions relatives aux règles et modalités à suivre pour introduire les améliorations envisageables au titre des points 3, 4 et 5 de l'ordre du jour de sa sixième session, ainsi que tout projet de décision ou projet d'amendement.

VI. Rapport de la session

(Point 6 de l'ordre du jour)

36. À sa 2^e séance, le 12 juin, le Groupe de travail spécial a examiné le projet de rapport sur sa huitième session (FCCC/KP/AWG/2009/L.9). À la même séance, sur proposition du Président, il a autorisé ce dernier à en établir la version finale, avec le concours du secrétariat.

VII. Clôture de la session

(Point 7 de l'ordre du jour)

37. À la 2^e séance, le 12 juin, le Président a remercié les représentants de leurs contributions. Des déclarations ont été faites par les représentants de 20 Parties, dont 1 a pris la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, 1 au nom de l'AOSIS, 1 au nom des PMA, 1 au nom du Groupe des États d'Afrique et 1 au nom de la Communauté européenne et de ses États membres.

¹¹ FCCC/KP/AWG/2008/8, par. 60, al. c.

Annexe I

[ENGLISH ONLY]

**[Text on potential consequences for further consideration by the
Ad Hoc Working Group on Further Commitments for Annex I Parties
under the Kyoto Protocol at its
informal meeting to be held on 10–14 August 2009**

A. Basis¹

1. The Ad Hoc Working Group on Further Commitments for Annex I Parties under the Kyoto Protocol (AWG-KP) reiterated that its work on the consideration of information on potential environmental, economic and social consequences, including spillover effects, of tools, policies, measures and methodologies available to Annex I Parties (hereinafter referred to as potential consequences) should be guided and informed by [Article 4, paragraphs 8, 9 and 10, of the Convention,] Article 2, paragraph 3, and Article 3, paragraph 14, of the Kyoto Protocol and the [best] available scientific, social, environmental and economic information.

B. Relevant decisions and Articles of the Kyoto Protocol

2. The AWG-KP noted that according to Article 2, paragraph 3, of the Kyoto Protocol, the Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Kyoto Protocol (CMP) may take further action, as appropriate, to promote the implementation of

Option 1: The provisions of that paragraph.

Option 2: The commitment of Annex I Parties to minimize adverse social, environmental and economic impacts on other Parties of policies and measures implemented in accordance to Article 3 of the Kyoto Protocol.

3.

Option 1: The AWG-KP also noted that a framework for this process has already been established through decisions 15/CMP.1, 27/CMP.1 and 31/CMP.1.

Option 2: According to decision 27/CMP.1, the Compliance Committee shall address questions of implementation of Article 3, paragraph 14, of the Kyoto Protocol regarding potential consequences.

[The AWG-KP further noted that according to decision 27/CMP.1, the facilitative branch of the Compliance Committee is responsible for promoting compliance by Parties with their commitments under the Kyoto Protocol, taking into account their common but differentiated responsibilities, and respective capacities.

The AWG-KP noted that one way to facilitate compliance by Annex I Parties with their commitments under Article 2, paragraph 3, of the Kyoto Protocol is to enable affected Parties to submit questions of implementation of response measures to the facilitative branch of the Compliance Committee.]

¹ Headings have been inserted by the co-chairs for information purposes only and to facilitate the structuring of the text.

C. Framing of the work

4. The AWG-KP reiterated that further work on this issue should build on relevant decisions of the Conference of the Parties and of the CMP, and work under way by the other bodies and in other processes under the Convention and its Kyoto Protocol, with the aim of maintaining an approach that is coherent with other work in the UNFCCC process.

5. The AWG-KP noted that minimizing the adverse impacts of mitigation actions is a common concern of both developing and developed countries. It reiterated that there could be both positive and negative consequences of mitigation actions and agreed that [its work on this issue should focus on minimizing negative potential consequences for Parties, especially developing country Parties] [attention should be paid to potential negative consequences for developing countries]. The AWG-KP further noted that the work on potential consequences will need:

- (a) To support and complement efforts to mitigate climate change;
- (b) To benefit from experiences of Parties and lessons learned;
- (c) [To take into consideration the role of national [climate] policies and measures in terms of potential adverse social, environmental and economic impacts on other Parties, especially on developing country Parties;]
- (d) [To [balance the consideration of] [consider both] negative and positive potential consequences.]

D. Vulnerability and ability to respond to the impacts of potential consequences

6.

Option 1: It recognized that potential negative consequences present challenges for all Parties.

Option 2: It recognized that although potential negative consequences present challenges for all Parties, they will be most severe for developing country Parties, in particular those identified in Article 4, paragraph 8, [and] [,] Article 4, paragraph 9, [and Article 4, paragraph 10,] of the Convention.

Option 3: It recognized that although potential negative consequences present challenges for all Parties, they will be most severe for developing country Parties, in particular for the poorest and most vulnerable developing country Parties [that are least capable to address them].

E. Deepening understanding

7. [[The AWG-KP noted the complexity of this issue, including in the assessment of the consequences of tools, policies, measures and methodologies available to Annex I Parties.] It further noted that there [may be challenges] in anticipating, attributing and quantifying potential consequences owing to the many economic and social factors and diverse policy objectives involved. [It also noted that the potential consequences [depend on] [will be influenced by] the institutional capacity and regulatory framework in non-Annex I Parties][.]]

{To be further elaborated}

[and be based on evidence of actual impacts and consequences] [and be based on negative consequences that developing country Parties are facing and/or will face].

8.

Option 1: This could be achieved through various mechanisms, including regional assessments; a global assessment to be carried out by an international organization (such as the Intergovernmental Panel on Climate Change); and the regular and systematic provision by all Parties of information that is as complete as possible (including in national communications).

Option 2: The AWG-KP noted that there is a need to deepen the understanding of potential consequences and to improve the availability of evidence of actual impacts. This could be achieved through various [mechanisms] [means], including the regular and systematic provision by all Parties of information that is as complete as possible, [in particular] [including] through national communications and the regular review of this information.

Option 3: The AWG-KP noted that there is a need to deepen the understanding of potential consequences, giving priority to negative consequences on developing countries. This could be achieved through various mechanisms, including regional assessments; a global assessment to be carried out by a relevant international organization; and the regular and systematic provision by all Parties of information that is as complete as possible (including in national communications of Annex I Parties).

9. [The AWG-KP recognized that work being conducted in other forums, including on technology, may have direct benefits for addressing spillover effects.]

F. Designing policies and measures

10. The AWG-KP underlined the need for Annex I Parties [to strive] to design policies and measures carefully, in order to minimize the negative potential consequences of mitigation actions. The AWG-KP also emphasized that these policies and measures may also serve to maximize positive potential consequences. [The AWG-KP underlined the need to take into account possible interactions between different policies and measures.]

11.

Option 1: [The AWG-KP emphasized that non-Annex I Parties should strive to strengthen their institutional capacity and regulatory framework in order to minimize the negative potential consequences and maximize potential consequences of mitigation actions by Parties.]

Option 2: [The AWG-KP emphasized that Annex I Parties should support non-Annex I Parties in striving to strengthen their institutional capacity and regulatory framework in order to minimize the negative potential consequences and maximize potential consequences of mitigation actions by Parties.]

12.

Option 1: The AWG-KP agreed to [develop guidelines] [review the existing guidelines contained in decision 15/CMP.1] to assist Annex I Parties in their assessment of potential consequences [and agreed to further examine possible elements of these guidelines at its xx session].

Option 2: The AWG-KP agreed to review existing guidelines contained in decision 15/CMP.1 on the preparation of the information required under Article 7 of the Kyoto Protocol.

13. [The AWG-KP noted that one way [for Parties] to facilitate the design and selection of mitigation actions [by Annex I Parties] is to identify potential consequences [, including by the use of impact assessments,] associated with specific tools, policies and measures that are considered or implemented by

Annex I Parties and then to [take them into account in finalizing these policies and measures] [develop ways and means to minimize these consequences [on non-Annex I Parties] [on all Parties].]

G. Implementation

14. [The AWG-KP noted the need for [a channel] [an expeditious mechanism] through which non-Annex I Parties could report impacts and consequences from the policies and measures of Annex I Parties on non-Annex I Parties [and the need to establish a common space where this exchange of views can take place continuously].] [Non-Annex I Parties shall provide solid information on their specific needs and concerns relating to the adverse and beneficial social, environmental and economic impacts arising from mitigation actions taken by Parties. Non-Annex I Parties shall report on impacts of response measures in their national communications. The AWG-KP agreed that the CMP should develop guidelines for non-Annex I Parties to improve reporting on those impacts.]

15.

Option 1: The AWG-KP recognized that cooperation among Parties on the further development and application of technologies could assist in minimizing negative consequences. It noted the need for technology cooperation and transfer to developing countries for the enhancement of capacities of developing countries and for finance and risk management tools, including economic diversification, to assist developing countries in assessing and dealing with potential consequences.

{Proposal to distinguish between assessment of consequences, and ways to deal with them}

Option 2: The AWG-KP recognized that cooperation among Parties on the further development of technologies could assist with regard to potential consequences. It noted the need for enhancement of capacities of developing countries to assess and deal with potential consequences.

H. Considerations on any further work

16. [Parties noted that work on this issue should be consolidated into a single stream with a view to avoiding duplication and maintaining a coherent and consistent approach with other work being carried out under the UNFCCC process, including through the possible use of joint groups].]

Annexe II

Documents dont le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto était saisi à sa huitième session

Documents établis pour la session

| | |
|---------------------------------------|--|
| FCCC/KP/AWG/2009/5 | Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur sa septième session, tenue à Bonn du 29 mars au 8 avril 2009 |
| FCCC/KP/AWG/2009/6 | Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif |
| FCCC/KP/AWG/2009/7 | Proposition relative aux amendements à apporter au Protocole de Kyoto comme suite au paragraphe 9 de son article 3. Note du Président |
| FCCC/KP/AWG/2009/8 | Texte relatif aux autres questions abordées dans le document FCCC/KP/AWG/2009/8. Note du Président |
| FCCC/KP/AWG/2009/MISC.8 et Add.1 | Further views and proposals relating to a proposal for amendments to the Kyoto Protocol pursuant to its Article 3, paragraph 9, and a text on other issues outlined in document FCCC/KP/AWG/2008/8. Submissions from Parties |
| FCCC/KP/AWG/2009/MISC.9 et Add.1 et 2 | Views on possible improvements to emissions trading and the project-based mechanisms. Submissions from Parties |
| FCCC/KP/AWG/2009/MISC.10 | Views on the coverage of greenhouse gases, sectors and source categories, common metrics, possible approaches targeting sectoral emissions and other issues. Submissions from Parties |
| FCCC/KP/AWG/2009/MISC.11 et Add.1 | Views on options and proposals for addressing definitions, modalities, rules and guidelines for the treatment of land use, land-use change and forestry. Submissions from Parties |
| FCCC/KP/AWG/2009/MISC.12 | Further views on issues relating to potential consequences. Submissions from Parties |
| FCCC/KP/AWG/2009/MISC.13 et Add.1 | Information on possible quantified emission limitation and reduction objectives from Annex I Parties. Submissions from Parties |
| FCCC/KP/AWG/2009/L.9 | Projet de rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur sa huitième session |
| FCCC/KP/AWG/2009/L.10 | Examen des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto. Projet de conclusions proposé par le Président |

- FCCC/KP/AWG/2009/L.11 Questions diverses. Projet de conclusions proposé par le Président
- FCCC/KP/AWG/2009/L.12 Examen des informations sur les conséquences environnementales, économiques et sociales potentielles, y compris les retombées, des outils, politiques, mesures et méthodes à la disposition des Parties visées à l'annexe I. Projet de conclusions proposé par le Président

Autres documents

- FCCC/KP/AWG/2008/8 Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur la reprise de sa sixième session, tenue à Poznan du 1^{er} au 10 décembre 2008
